



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2015/1436

Approbation d'un contrat de cession de droits concernant les photographies de Christian Ganet - Théâtre des Célestins

Direction des Affaires Culturelles

Rapporteur : M. KEPENEKIAN Georges

SEANCE DU 28 SEPTEMBRE 2015

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 1 OCTOBRE 2015

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 21 SEPTEMBRE 2015

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 1 OCTOBRE 2015

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, M. FENECH, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, M. BRAILLARD, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme BURILLON, M. PELAEZ, M. LEVY, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme BERRA (pouvoir à Mme de LAVERNEE), Mme FONDEUR (pouvoir à M. COULON), Mme HOBERT (pouvoir à M. CUCHERAT), Mme FAURIE-GAUTHIER (pouvoir à M. RUDIGOZ), M. BOUDOT

ABSENTS NON EXCUSES :

2015/1436 - APPROBATION D'UN CONTRAT DE CESSION DE DROITS CONCERNANT LES PHOTOGRAPHIES DE CHRISTIAN GANET - THEATRE DES CELESTINS □ (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 15 septembre 2015 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Dans le cadre de créations (dont celles de Claudia Stavisky), de coproductions, de différents travaux, des festivals « *Sens interdits* » et « *Utopistes* », du comité de lecture, du « *Théâtre dedans dehors les portraits* » notamment, le Théâtre des Célestins a fait appel à Christian Ganet pour la réalisation de photographies.

Afin de permettre la représentation et la reproduction de ces photographies, le contrat de cession de droits d'auteur, joint au rapport, formalise les conditions de leur utilisation par le Théâtre des Célestins.

Le montant total de ces cessions de droit est de 13 500 €.

Vu l'article L.2121-29 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code de la Propriété Intellectuelle et notamment les articles L.122-2 et L122-3 ;

Vu ledit contrat ;

Où l'avis de la commission Culture, Patrimoine, Droits des Citoyens, Evénements ;

DELIBERE

1. Le contrat de cession de droits d'auteur susvisé, établi entre la Ville de Lyon / Théâtre des Célestins et Christian Ganet, pour la représentation et la reproduction de photographies, est approuvé.

2. M. le Maire est autorisé à signer ledit document.

3. La dépense en résultant sera prélevée sur les budgets 2015, 2016 et 2017 comme suit : programme PROGARTCL, opération INSTCOM, ligne de crédit 13963, nature 651.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

G. KEPENEKIAN